



N'hésitez pas à joindre le Comité des usagers

pour faire part de vos commentaires et suggestions ou pour toute information en lien avec la qualité des soins et des services reçus et le respect de vos droits.

Vos commentaires permettront au Comité des usagers de bien jouer son rôle.



Comment joindre le Comité des usagers ?

Par téléphone, au numéro

418 774-3304, poste 2575

Laissez votre message sur la boîte vocale, nous vous rappellerons dans les meilleurs délais.



Vous aimeriez faire partie du Comité des usagers ?

Faites-nous connaître votre intérêt sur le site www.csssbeauce.qc.ca en cliquant sur l'onglet « Dites-nous-le » ou laissez un message sur la boîte vocale du Comité des usagers.



Le **Comité**
des usagers



Le Centre de santé et de services sociaux de Beauce (CSSSB) est un établissement public qui regroupe un hôpital, 5 CLSC et 3 centres d'hébergement dans les MRC Beauce-Sartigan et Robert-Cliche.

Il est aussi responsable des services régionaux Info-Santé et Urgence-Détresse.



« Avec vous... pour bâtir ensemble une communauté responsable de sa santé. »

Centre de santé et de services sociaux
de Beauce



Le **Comité**
des usagers



Le Comité des usagers...



**un acteur important
pour la qualité des services.**

Centre de santé et de services sociaux
de Beauce

Mai 2011



Le Comité des usagers, un acteur important pour la qualité des services.

La Loi sur la santé et les services sociaux place les usagers au centre de toute action concernant la santé et le bien-être de la population.

Par usager, on désigne toute personne (ou son représentant) qui a ou a eu recours aux services de santé ou aux services sociaux dispensés par l'établissement.

La Loi dit que tous les établissements doivent mettre en place un comité des usagers. Ce comité est un acteur important pour la promotion de la qualité des services offerts à l'hôpital, en centres d'hébergement ou par les CLSC.



Le Comité des usagers est composé de 5 membres élus par les personnes présentes à son assemblée générale annuelle ainsi que d'un représentant du comité des résidents de chacun des 3 centres d'hébergement du CSSS de Beauce.



Qui peut faire partie du Comité des usagers ?

- Des résidents en centres d'hébergement
- Des proches de résidents ou des bénévoles en centres d'hébergement
- Des clients des CLSC ou de l'hôpital
- Des personnes qui ont à coeur la qualité des soins et des services et le respect des droits des usagers en matière de santé et de services sociaux



Qui sont les membres du Comité des usagers du CSSSB ?

La liste des membres du Comité des usagers du CSSSB est disponible à l'adresse www.csssbeauce.qc.ca.

Vous pouvez aussi nous téléphoner. Il nous fera plaisir de vous en faire part.



Le **Comité**
des usagers



Quel est le rôle du Comité des usagers ?

- Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs responsabilités.
- Promouvoir le respect des droits et des responsabilités des usagers.
- Recevoir les commentaires et suggestions pour l'amélioration des soins et services ainsi que des conditions de vie des personnes hébergées.
- Encourager la recherche constante de l'amélioration de la qualité des soins et des services ainsi que des conditions de vie des personnes hébergées.
- Guider les usagers qui en font la demande dans leurs démarches pour porter plainte ou exercer d'autres recours prévus par la Loi.